



**UVIGNAC**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 27  
Date de la convocation : 28 février 2012



N° 12.03.05.20

L'an deux mille douze et le cinq du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATION** : M. CONTE en faveur de M. COMBE

**ABSENTS** : M. PAUL, Mlle VAN ELST

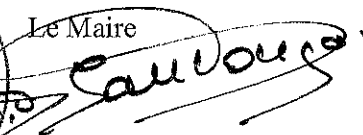
**RAPPORT ANNUEL SUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2010**

**Rapporteur : M. BOUISSEREN**

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, et à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007, Madame le Maire communique une note liminaire concernant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2010 au Conseil municipal.

Le dossier pourra être consulté à la Direction des Services Techniques

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire  


Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le .....  
et publication  
le .....